



Mauriac

POUR TOUS

Le bulletin d'information de la Ville de Mauriac



CADRE DE VIE

**LES CHANTIERS
SE POURSUIVENT**



www.mauriac.fr



[@villedemauriac](https://www.facebook.com/villedemauriac)

N° 7
automne 2023

CONTACTS

■ SERVICES MUNICIPAUX

20 place Georges Pompidou / 04 71 68 01 85
mairie@mauriac.fr

• Service Population (Accueil - Etat-Civil - Urbanisme)

Accueil du public

- Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 16h30 en continu
- Samedi : 10h00 à 12h00

Cartes Nationales d'Identité / Passeports

Uniquement sur rendez-vous au 04 71 68 01 85

• Services Techniques

Centre Technique Municipal - Parc des Rédines
04 71 68 05 38

• Cabinet du Maire / 04 71 68 36 24

■ PÔLE PETITE ENFANCE - Rue du 8 Mai

• Crèche "Ô COM 3 POM" / 04 71 68 74 45
creche@mauriac.fr

• Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) / 04 71 68 20 24
alsh@mauriac.fr

■ POINT-JUSTICE - Ancien tribunal / Place du Palais

Permanences juriste, conciliateur, délégué du défenseur des droits...
Infos et prise de RDV auprès du CDAD / 04 71 43 00 10

■ MAISON DES SERVICES - Place Gambetta

Permanences CPAM, CRAM, AEMO...

Détails des créneaux de permanences sur www.mauriac.fr

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC

1 avenue du Commandant Gabon / 04 71 68 27 32
administration@paysdemauriac.fr

■ OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MAURIAC

1 rue Chappe d'Auteroche / 04 71 68 19 87
tourisme@paysdemauriac.fr

■ MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE MAURIAC

Rue du 11 novembre / 04 71 67 35 81
mediatheque@paysdemauriac.fr

■ CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE MAURIAC

Avenue du Commandant Gabon / 04 71 40 58 90
centre.aquatique@paysdemauriac.fr

■ DÉCHETTERIE DU PAYS DE MAURIAC

Boulevard Pasteur / 04 71 68 24 70

• Horaires d'ouverture

- Lundi : 13h30 à 17h30
- Du mardi au samedi : 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	p. 3
VIE MUNICIPALE	p. 4-9
CADRE DE VIE	p.10-13
À L'HONNEUR	p. 14
JEUNESSE	p. 15

ÉVÉNEMENTS 2023 UN ÉTÉ SOUS LES PROJECTEURS	p. 16-17
ANIMATIONS RETOUR EN IMAGES	p. 18-20
TRIBUNES	p. 21
IDENTITÉ/ATTRACTIVITÉ	p. 22-23



Mauriac POUR TOUS, le bulletin d'information de la Ville de MAURIAC

Parution : novembre 2023 - Directeur de la publication : Edwige ZANCHI, Maire - Conception : Ville de Mauriac / Cabinet du Maire.

Crédits photos : Ville de MAURIAC, Office de Tourisme du Pays de MAURIAC, Séverine BOS, Audrey LAFARGE, Ludovic MARTOS, Jean-Michel PEYRAL.

Impression : I2S AURILLAC sur papier PEFC - Dépôt légal : à parution - N° ISSN 2425-293X

ÉDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, chers Mauriacois,

Mon équipe et moi-même nous astreignons depuis notre installation en mai 2020 à améliorer notre ville tant sur le plan urbanistique que pratique et nous nous obstinons à la rendre esthétiquement plus agréable.

Les commentaires vont bon train sur la Place Rosa et Auguste Bonheur (anciennement place de la Poste), sur les jeux du Val Saint-Jean, l'interdiction de la baignade au plan d'eau, etc... Tous ces projets ont été pensés et réalisés en fonction de contraintes sécuritaires et les "y'a qu'à, il aurait fallu que !" sont trop simplistes face aux normes en vigueur obligatoires. Vous trouverez au fil de ce numéro des explications en rapport.

Je constate et regrette comme vous les portes trop souvent fermées le week-end et l'été, de certains commerces sur la place Pompidou rendant une image déplorable de la ville. Je n'ai aucun pouvoir à ce niveau si ce n'est sur le droit aux terrasses...

Parmi les travaux importants, je retiens la route du Boucharel et le chemin de la Colline, la micro-crèche et la maternelle, le square Cassin, les vestiaires du stade de la sablette, la création d'un terrain de padel et la rénovation d'un terrain de tennis, le remplacement des dernières lampes énergivores. Restent malheureusement en suspens les travaux de la place Pompidou en raison de décisions tardives de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) concernant l'obligation de nouvelles fouilles.

Enfin, l'acquisition d'une balayeuse a nettement amélioré la propreté de la ville. Cependant les mégots, papiers, canettes, bouteilles ou déjections canines ne tombent pas du ciel et se retrouvent dans les rues et sur les trottoirs par l'incivilité de citoyens qui les jettent ou laissent faire sans ramasser. Que chacun respecte le bien commun et la ville sera encore plus propre. Le fait de payer des impôts ne donne pas le droit de faire n'importe quoi !

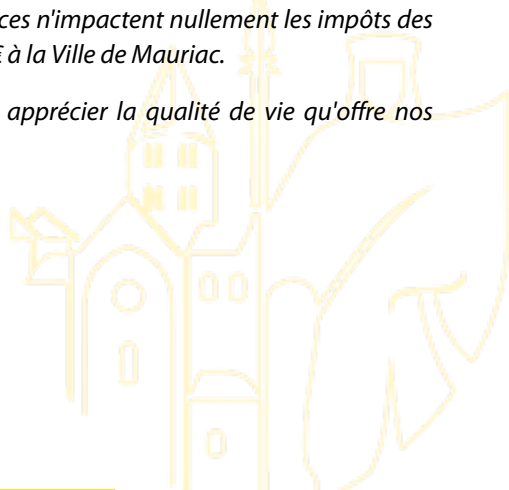
Contre vents et marées, nous poursuivrons notre politique de grands travaux dans le domaine du sport, de la voirie, et de la rénovation des bâtiments communaux ainsi que notre programme d'animations automno-hivernales.

J'espère que vous avez su profiter et apprécier les festivités estivales : nos fêtes traditionnelles (Notre-Dame, Foire de la Saint-Mary, 2^e édition de la Fête de la Pompe qui a confirmé le succès de 2022) et les événements exceptionnels qui ont mis Mauriac en vedette pendant plusieurs semaines avec une audience nationale et internationale pour l'arrivée du Tour de France Femmes grâce à des commentaires élogieux de Nelson Monfort sur notre territoire mauriacois. Un public venu en nombre (6 500 personnes selon les techniciens de la Région des Lumières) a admiré les projections sur la basilique dans le cadre du Festival Région de Lumières offert par nos élus régionaux. Ces manifestations auront certainement des retombées pour Mauriac tant en terme de notoriété et d'image que sur les plans économique et touristique.

A ce sujet, je précise que le camping du Val Saint-Jean, dont la gestion n'est plus communale mais de droit privé depuis 2019 (Société Publique Locale Saint-Jean - Lavaurs), a eu une bonne fréquentation cet été et enregistre déjà un taux de réservation encourageant pour la saison 2024. Ses finances n'impactent nullement les impôts des mauriacois et la SPL paie un loyer annuel (incluant les fluides) de 52 000 € à la Ville de Mauriac.

Face à une conjoncture internationale incertaine, sachons pleinement apprécier la qualité de vie qu'offre nos territoires.

Je vous souhaite une belle fin d'année.



ÉCHANGES

Les élus cantaliens en Assemblée Générale à Mauriac

Le 13 octobre dernier, la Ville de Mauriac a accueilli l'Assemblée Générale de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Cantal (AMF15), au cinéma Le Pré Bourguès.



Ce traditionnel rendez-vous annuel a rassemblé près de 150 maires et élus cantaliens, le président du Conseil Départemental, les parlementaires, l'inspectrice académique, les services de l'Etat autour du Préfet, venus échanger et débattre sur les sujets qui animent les territoires.

Après le thème de l'eau l'an passé, le bureau de l'AMF15 avait choisi "**l'école de demain**" comme thématique principale de l'assemblée 2023.

Christian Montin, président de l'AMF15, a donc à cette occasion présenté le résultat des récents travaux menés par l'association départementale en concertation avec les services de l'Etat et les associations de parents d'élèves. Des discussions qui ont fait apparaître la nécessité de faire évoluer l'école communale vers "des écoles de territoire", avec un nouveau mode de gouvernance.



Après avoir eu l'honneur de recevoir Jean Castex alors premier ministre en 2021, c'est David Lisnard, Président National de l'Association des Maires de France et Maire de Cannes, qui a pris part aux débats cette année.

PARTENARIATS

Le Conseil Départemental soutient Mauriac à travers le Fonds Cantal Villes



Le Maire de Mauriac Edwige Zanchi et le Président du Conseil Départemental Bruno Faure ont signé, le 25 mai dernier, le contrat "Fonds Cantal Villes 2022- 2027" en mairie de Mauriac, en présence de plusieurs conseillers municipaux, de Marie-Hélène Chastre, Vice-présidente du Conseil Départemental et de Mireille Leymonie, Conseillère Départementale.

Mis en place en 2022 par le Conseil Départemental du Cantal, le "Fonds Cantal Villes" vise à favoriser la réalisation de projets d'équipements structurants.

Ce dispositif concerne 5 communes cantaliennes de plus de 3 500 habitants et répond aux thématiques développées dans le Projet Cantal 2030 : un Cantal attractif, connecté et ouvert, au cœur des solidarités, innovant et responsable.

Le montant global du contrat entre le Département et la Ville de Mauriac s'élève à 400 000 € et permettra de soutenir 3 projets :

- L'aménagement de la Place Georges Pompidou et de la rue Chardonnet (2 tranches)
- La restructuration et la rénovation thermique de la Gendarmerie
- La densification du centre-ville par la création d'une liaison piétonne permettant d'accéder aux équipements publics structurants de la rue du 8 mai ainsi qu'un parking réservé aux enseignants.

+ d'infos

**Centre Bourg
Petites Villes de Demain
04 71 68 36 20**

L'Opération de Revitalisation du Territoire lancée

Le 28 septembre, Laurent Buchaillat, Préfet du Cantal, Bruno Faure, Président du Conseil Départemental du Cantal, Jean-Pierre Soulier, Président de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac et Edwige Zanchi, Maire de Mauriac ont signé la convention cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Phase opérationnelle du "Programme Petites Villes de Demain" dont sont lauréates la Ville de Mauriac et la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, l'ORT concerne **plusieurs projets répartis au sein de 5 axes stratégiques** :

- **Favoriser un développement économique équilibré** : aide à l'investissement des entreprises, stratégie de marketing, de communication et d'animations commerciales...
- **Améliorer le cadre de vie** : création d'un pôle de services, création d'une micro-crèche et rénovation énergétique de bâtiments communaux et intercommunaux...
- **Mettre en valeur les richesses patrimoniales** : requalification de la place Pompidou, valorisation du site de la cascade de Salins...

- **Rénover l'habitat et l'offre de logement** : opération programmée d'amélioration de l'habitat, résidences seniors...

- **Développer les mobilités** : troisième tranche de la voie verte, création d'itinéraires dédiés à la pratique des mobilités douces...



**= Un plan d'actions de 12 millions d'€
dont 10 millions concernent les projets de la Ville de Mauriac**

subventionné à hauteur de **4,8 millions d'€** par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Cantal et l'Union Européenne.

■ RENCONTRE AVEC LE SÉNATEUR STÉPHANE SAUTAREL Vers le "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN)

Le 6 septembre dernier, Madame le Maire et des membres du conseil municipal ont reçu le sénateur Stéphane Sautarel. Le parlementaire est venu à leur rencontre pour échanger avec eux sur la démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette)



Le ZAN, c'est quoi ?

Cette notion apparaît en 2018 avec le plan biodiversité et sera reprise par la Convention citoyenne pour le climat en 2020 et consacrée depuis 2021 à travers la loi "climat et résilience".

Cette démarche consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville.

L'objectif est fondé sur la recherche d'un état d'équilibre entre la surface artificialisée et sa compensation.

Deux échéances majeures : d'abord à horizon 2030, l'objectif est de diviser par deux le rythme d'artificialisation (par rapport à la période de référence 2011-2021), puis d'arriver avant 2050 à une artificialisation nette qui soit nulle.

Des élus inquiets

Susceptible de remettre en cause l'avenir des communes en limitant fortement leurs possibilités de développement, le ZAN suscite de nombreuses interrogations de la part des élus depuis l'adoption de ce texte en 2021.

Au cours de cette réunion, Stéphane Sautarel a aussi présenté les travaux réalisés en concertation avec les élus en préparation de la proposition de loi d'initiative sénatoriale qu'il a portée aux côtés de plusieurs sénateurs.

La "loi ZAN" publiée le 21 juillet 2023 précise ainsi les modalités d'atteinte de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette. Elle intègre plusieurs des mesures proposées par les sénateurs et prévoit notamment :

- une différenciation dans la mise en œuvre des objectifs ZAN entre les territoires ruraux et urbains,
- la garantie pour chaque commune de disposer d'un hectare minimum...

■ HABITAT

Des aides à la rénovation

Vous êtes propriétaire occupant

Des aides financières (Etat, Anah, Caisse de retraite...) peuvent être accordées dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) mise en place par la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

Vous êtes propriétaire bailleur ou vous souhaitez investir

Des aides financières et fiscales peuvent être également attribuées à tout propriétaire qui s'engage à louer son logement non meublé à titre de

résidence principale, sous condition qu'il soit décent, et atteigne la classe énergétique D.

Où se renseigner ?

OC'TEHA est l'opérateur mandaté par la Communauté de Communes du Pays de Mauriac pour animer ce programme et accompagner les particuliers dans le montage de dossiers de demande de financement.

Vous pouvez joindre des conseillers habitat au 04.71.45.62.12, par mail à habitat15@octeha.fr ou venir les rencontrer lors de leurs permanences.

PERMANENCES
SUR RENDEZ-VOUS AU 04.71.45.62.12

à MAURIAC
Chaque 1^{er} vendredi du mois
de 9h30 à 12h30
Ancien tribunal - place du Palais

Prochain RDV
Vendredi 1^{er} Décembre 2023

SÉCURITÉ

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)



Créée en 1974, l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), est un système de lutte contre les cambriolages.

Elle permet aux habitants lors de leurs absences prolongées, de demander la surveillance de leur domicile grâce à l'organisation de patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit.

L'Opération Tranquillité Vacances concerne tous les départements français.

Comment et quand s'inscrire ?

Depuis le 20 juin 2022, cette démarche est dématérialisée.

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires et pour n'importe quelle durée. Les domiciles concernés sont les résidences principales et secondaires. La durée d'absence peut aller jusqu'à 12 mois. L'inscription peut être faite entre 45 jours et jusqu'à la veille du départ.

+ d'infos

Gendarmerie de Mauriac
04 71 68 01 50

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241

Face à une augmentation de faits de cambriolage dans le Cantal en 2023 par rapport à 2022, les gendarmes attirent l'attention des particuliers sur la nécessité de fermer à clé les portes de leur domicile et de leurs véhicules.

CINÉMA

"Le Pré Bourgès" a un nouveau site internet

Retrouvez le programme mensuel de votre salle mauriacoise sur

www.nordcantalcinemas.fr



Le Mois du Doc

Du 9 au 24 novembre 2023, c'est le "Mois du doc" organisé par le Conseil Départemental du Cantal.

Thème de la 13^e édition : « Prendre la parole »

Le Mois du film documentaire est depuis toujours un moment important de prise de parole : des cinéastes, des personnes filmées, mais aussi des programmeurs et des spectateurs.

► **L'intégralité du programme sur**
www.culture.cantal.fr/arts-vivants/programmation-annuelle/le-mois-du-film-documentaire

L'entrée aux projections est libre et gratuite.



COMMERCE ET SERVICES

Ils se sont récemment installés



► Darty Literie Literie

27 rue de la République
☎ 04 71 69 54 02

► **Loan Associés**
Cabinet de conseil aux entreprises
8 place Georges Pompidou
☎ 09 81 51 78 74

► **Mar Y Sol**
Restaurant
26 avenue Charles et Raymonde Périé
☎ 04 71 68 28 67

► **MMA**
Assurances
Nouvelle adresse :
2 avenue Fernand Talandier
☎ 04 71 68 09 38

► **Glaces Richard**
Glacier
20 avenue Charles et Raymonde Périé
☎ 06 08 84 87 26

► **Cabinet Moins**
Avocat
8 boulevard Monthyon
☎ 04 71 48 22 30

► **La Maronne**
Agence Immobilière
9 avenue Charles et Raymonde Périé
☎ 04 71 68 87 15

Dernière minute

Lancement du fonds territorial d'accessibilité

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, et Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées ont annoncé le lancement du fonds territorial d'accessibilité à destination des établissements recevant du public (ERP) de catégorie 5.

Les entreprises peuvent soumettre leur demande, dès maintenant, sur le guichet de l'Agence de services et de paiement.

+ d'infos
Centre Bourg
Petites Villes de Demain
04 71 68 36 20

■ CIMETIÈRE

Lancement d'une procédure de reprise de concessions à l'abandon

Dans le cadre légal de la gestion des cimetières, la municipalité de Mauriac procède actuellement à un recensement et un inventaire des tombes dans les cimetières.

Une procédure de reprise des concessions perpétuelles, à l'état visuel d'abandon, vient d'être engagée par la Ville de Mauriac afin de libérer des emplacements

et permettre ainsi un nouvel agencement des cimetières.

Des plaques ont été posées sur les concessions concernées et une liste faisant l'objet de cette procédure sera consultable sur simple demande en mairie.

Les familles concernées (ayants-droits, successeurs des concessionnaires) sont invitées à prendre contact avec la mairie afin de préciser si elles souhaitent ou non pérenniser leur sépulture.

+ d'infos

Service Population
04 71 68 01 85



■ RECENSEMENT CITOYEN

Bientôt 16 ans, pensez à vous faire recenser !

Chaque jeune Français doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire.

Pour cela, il convient de se présenter (le mineur ou un de ses parents) à la mairie de la commune du domicile muni des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Précision sur la situation scolaire
- Justificatif de domicile

Une fois cette opération de recensement faite, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui permettra :

- d'être convoqué à la Journée défense citoyenneté (JDC).
- de se présenter jusqu'à l'âge de 25 ans aux examens (BEP, Bac,



permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans et de voter dès la majorité sans faire d'autres démarches.

À savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

+ d'infos

Service Population
04 71 68 01 85

LISTES ÉLECTORALES

Mise à jour des fiches électeurs



Les électeurs sont invités à indiquer, dès que possible, toutes modifications à apporter sur leurs cartes électorales, notamment au niveau de :

- **l'adresse** (fournir un justificatif de domicile de moins de six mois) : tout changement d'adresse signalé à la Poste ne modifie pas automatiquement le fichier électoral. Il appartient à l'intéressé de faire une démarche auprès du service gérant les élections.
- **l'état-civil** (situation matrimoniale par exemple - fournir l'acte d'état-civil correspondant)

Pas sûr d'être inscrit ?

Vérifiez votre situation électorale en vous rendant sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ou directement auprès du service Population.



d'infos

Service Population

04 71 68 01 85

RENOUVELLEMENT DE TITRES D'IDENTITÉ

Prenez votre rendez-vous en ligne !

Vous pouvez effectuer votre **demande de rendez-vous sur le site de la ville www.mauriac.fr**.

Sur la page d'accueil, dans la rubrique CNI-PASSEPORTS --> cliquer sur "PRENDRE UN RDV" et laissez-vous guider ! Toutes les informations nécessaires à votre demande sont indiquées dès le premier clic de manière très intuitive.

La demande de rendez-vous par contact téléphonique reste bien évidemment en vigueur (☎ 04 71 68 01 85)

Pour rappel :

- la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) est recommandée, si possible, afin de faciliter vos démarches
- il est impératif de prendre rendez-vous également pour les remises de titres



Bienvenue

13/07/2023	Lucas MONTELS
23/07/2023	Kenza LAMONZIE
04/08/2023	Lou FREYSSINIER
23/09/2023	Timéo VIGIÉ



Félicitations

29/07/2023	TURQUET Romain & LACROIX Mélanie
------------	-------------------------------------



Ils nous ont quittés

08/07/23	DISCHANT Clotilde, née VIALANET
11/07/23	FILIOL Daniel
23/07/23	BORDOWSKI Denise, née SÉRIÈS
25/07/23	DANCOINE Chantal
04/08/23	COLIN Yvette, née CANNES
09/08/23	DELPRAT Françoise, née JOANNY
09/08/23	VEYSSIERES Adrien
16/08/23	PEILLET Alain
28/08/23	POLLET Julien
30/08/23	BORIE Paul
31/08/23	HERCÉ-PAJARÈS Manuel
02/09/23	LOZACH Didier
02/09/23	VIOLLE Gilles
06/09/23	POUGET Marie, née DEYNOUX
08/09/23	VERGOTE Chantal, née PEYTHIEU
09/09/23	LAPORTE Odette, née GAILLARD
16/09/23	CLARISSON Gisèle, née CHANCEL
16/09/23	GARCELON Claude
26/09/23	SELVE Régine, née LAYOTTE
27/09/23	PUCHE Gilberte, née BÉCHAD
28/09/23	BÉAL Raoul
28/09/23	CONSTANT Yvette
30/09/23	MONTEIL Jeanine, née CHAIVIALLE



+ d'infos

Service Population

04 71 68 01 85

CADRE DE VIE

PLACE ROSA ET AUGUSTE BONHEUR (ANCIENNE PLACE DE LA POSTE) ET SQUARE CASSIN



Les aménagements paysagers ayant été réalisés, le chantier de l'ancienne place de la Poste est désormais terminé.

PAR DÉLIBÉRATION DU 30/06/2023, LA PLACE DE LA POSTE A ÉTÉ RENOMMÉE **PLACE ROSA ET AUGUSTE BONHEUR**

Dans la continuité du chantier de l'ancienne place de la Poste, celui du parking du square Cassin arrive également à son terme.

35 places de stationnement sont disponibles (8 sur enrobé et 27 emplacements perméables sur dalles engazonnées dont 2 PMR)



**COÛT TOTAL PLACE DE LA POSTE ET SQUARE CASSIN :
821 556 €**

ROUTE DU BOUCHAREL

A l'initiative de la municipalité, une réunion publique a été organisée en avril afin de présenter le projet et les contraintes qui allaient en découler pour la vie quotidienne des riverains.



Une quinzaine de riverains du Chemin du Puits a répondu présente et a pu échanger avec les différents intervenants : Messieurs Barrière de B&B Concept, maîtres d'œuvre et Monsieur Bergheaud de l'entreprise de travaux publics retenue et seule à avoir répondu à l'appel d'offres.

La voirie et l'assainissement ont été réalisés en un temps record après achat de portions de terrains négociés avec chaque propriétaire.



COÛT :
**- ROUTE DU BOUCHAREL (TRAVAUX ET MAÎTRISE D'ŒUVRE) :
476 085,93 € TTC**
- CHEMIN DE LA COLLINE : 36 561,64 € TTC

CADRE DE VIE

TERRAINS DE PADEL ET TENNIS

Les travaux de création d'un terrain de padel et de réfection du sol d'un court de tennis extérieur ont débuté mi-octobre.



COÛT TERRAIN DE PADEL :
DE 76 251 € HT SOIT 91 501,20 € TTC.

Sur ce projet, la Ville a obtenu 42 579 € de subvention de la part de l'Agence Nationale du Sport et 5 000 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le reste à charge de la commune se porte à 28 672 € HT.



COÛT RÉFECTION SOL ET GRILLAGE D'ENCEINTE D'UN COURT DE TENNIS
4 043,88 € HT SOIT 4 852,66 € TTC,
ENTIÈREMENT À LA CHARGE DE LA COMMUNE.

MICRO-CRÈCHE ET ÉCOLE MATERNELLE

Les travaux d'amélioration énergétique des classes de maternelle du groupe scolaire Jules Ferry et l'aménagement des locaux d'une micro-crèche ont été lancés fin août par le volet désamiantage.



COÛT TRAVAUX AMÉNAGEMENT MICRO-CRÈCHE :
909 047,03 € HT SOIT 1 090 856,44 € TTC

Concernant le plan de financement, la Ville de Mauriac a obtenu 264 195 € de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2022, 180 000 € de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) du Cantal, 70 000 € du Conseil Départemental du Cantal (Contrat Cantal Développement), 14 255,04 € de Certificats d'Économies d'Énergies, 2 000 € de la MSA.

L'AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE SE MONTE À 378 597 € HT.



VESTIAIRES DE LA SABLETTE

Réfection intérieure
et extérieure

COÛT : 81 985,87 €

EMBELLISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

La rénovation des bureaux des services administratifs et l'embellissement du hall de la mairie se poursuivent.

Dernièrement, une fresque composée de panneaux en acier laqué façon corten illustrant les sites emblématiques de la Ville tels que la sous-préfecture, la fontaine Monthyon, les arcades du monastère Saint-Pierre... a naturellement pris place sur le mur du grand escalier qui mène à la salle du Conseil Municipal.

Ces décors ont été créés et réalisés par un artisan local.



COÛT : 9 300 €

Le point sur ...

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE POMPIDOU

Hélas retardés par des impedimenta administratifs comme l'interdiction de creuser à plus de 40 cm de profondeur sans réaliser de nouvelles fouilles non anticipées par la DRAC, et pour lesquelles la ville n'avait pas reçu de prescriptions, les travaux (forcément plus chers) débiteront peut-être l'an prochain.

À suivre...

COÛT ESTIMÉ AVANT CES NOUVELLES PROCÉDURES :

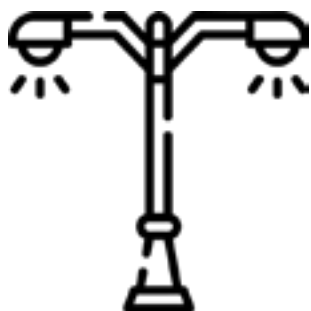
- travaux surfaciques : 1 978 288,25 €
 - travaux réseaux eaux pluviales : 106 326 €
- soit un total de 2 084 614,25 €



LA RÉNOVATION DE LA GENDARMERIE

Promesse de campagne, cet important chantier va débiter au niveau des logements des familles par le désamiantage de conduits de ventilation donnant sur l'extérieur.

COÛT DÉSAMANTAGE EXTÉRIEUR :
23 470,80 € TTC



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville poursuit sa politique d'économie d'énergie et d'écologie avec le remplacement des lampes à sodium par des lampes LED dont certaines à abaissement de luminosité.

COÛT : 186 907,55€ depuis le début du mandat

4^e tranche de remplacement des lampes à vapeur de mercure par des LED = 32 285,11 €

Pose de radiolites = 12 761,66 €

Remplacement d'ampoules énergie forte = 66 610,78 €

Remplacement ampoules Bourg et Villages = 75 250 €

NOUVELLE BALAYEUSE



COÛT : 134 472 TTC

VAL SAINT-JEAN

La présence de cyanobactéries au plan d'eau

L'interdiction de la baignade au plan d'eau sera pérenne à moyen terme, aucune solution radicale n'existant à ce jour pour supprimer ces cyanobactéries toxiques. Celles-ci prolifèrent, en raison de l'utilisation en amont d'amendements des terres agricoles indispensables à notre région d'élevage et à l'absence de réseau séparatif total sur Mauriac.

L'installation prochaine de plantes concurrentes des algues pourvoyeuses de cyanobactéries, la poursuite des travaux d'assainissement séparatif sur la ville et un nettoyage du plan d'eau sur les périodes autorisées habituellement mais proscrit sur ces mêmes périodes compte tenu des récents arrêtés préfectoraux "sécheresse", amélioreront le phénomène toxique et peuvent laisser espérer une réouverture dans les années à venir, à plus long terme.



Melvyn Belz, étudiant en BTS Métiers de l'Eau à Mauriac, accompagné de son professeur Sébastien Brugeat, est venu en septembre dernier présenter aux membres du conseil municipal son mémoire de stage ayant pour thématique l'identification des causes du développement des cyanobactéries au plan d'eau de Val Saint-Jean.



L'aire de jeux

Après de multiples aléas liés à la sécurité, la nouvelle aire de jeux du Val Saint-Jean est enfin ouverte aux enfants.

COÛT : 34 548,02 €

COLLECTE DES DÉCHETS

Qui fait quoi ?

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est une compétence intercommunale. C'est la **Communauté de communes du Pays de Mauriac** qui assure la collecte sur notre territoire.



☎ 04 71 68 27 32

DÉCHETS SPÉCIFIQUES DES MÉNAGES

Certains déchets des ménages*, de par leur nature ou leur volume, ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères. Ils doivent être apportés par les particuliers à la **déchetterie intercommunale** située Boulevard Pasteur.



* encombrants, gravats, déchets verts...

☎ 04 71 68 24 70

DÉCHETS RECYCLABLES

La collecte des recyclables déposés dans les colonnes de tri sélectif est quant à elle à la charge du **SIETOM** basé à Drugeac.



☎ 04 71 69 43 42

■ NOMINATION

Célia Pouget, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac



Le 2 octobre dernier, Célia Pouget a pris officiellement ses fonctions de sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac lors de la traditionnelle cérémonie de dépôt de gerbe au monument aux morts de Mauriac, en présence des autorités civiles et militaires.

Nommée par décret du Président de la République en date du 13 septembre 2023, Célia Pouget possède une expérience initia-

lement dans le domaine social puis dans l'administration pénitentiaire, et un parcours marqué par plusieurs postes de direction.

Sous l'autorité du préfet, elle coordonnera, dans l'arrondissement de Mauriac, la mise en œuvre de l'action de l'État, et participera au développement local, au plus près des préoccupations quotidiennes des citoyens et de leurs élus.

■ PORTRAIT

Mise à l'honneur au musée municipal l'été dernier dans le cadre de l'exposition "Autour du Tour", qui était la cantalienne Marie Marvingt ?

Pionnière de l'aviation, championne de ski, alpiniste, nageuse virtuose, inventrice, aventurière, héroïne de guerre, Marie Marvingt est née en 1875 à Aurillac puis grandit en Lorraine. Très tôt, elle suit les traces de son père, un grand sportif. Surnommée la fiancée du danger, la reine de l'air ou encore Marie casse-cou, elle va connaître un destin hors norme.

En 1899, elle est l'une des premières femmes à obtenir l'équivalent du permis de conduire. Elle étudie la littérature, la médecine, le droit et 5 langues dont l'espéranto. Entre 1908 et 1910, elle conquiert 17 titres mondiaux, gravit les sommets des Alpes, traverse la Mer du Nord en ballon et devient une aviatrice d'exception (avant la guerre elle effectue plus de 900 vols en avion).



Les femmes n'étant pas autorisées à porter de pantalon, elle invente la jupe-culotte pour améliorer ses exploits sportifs. En 1908, devant le rejet de sa candidature au Tour de France, elle fait le même parcours que les hommes en partant quelques minutes plus tard. A 33 ans, elle termine le Tour comme 36 participants masculins sur 114.

Pendant la Première Guerre Mondiale elle se déguise en homme pour aller au front. Démasquée, Marie devient infirmière volontaire Croix-Rouge, assistante en chirurgie, exploitant ses performances de skieuse et d'alpiniste pour évacuer les blessés, et correspondante de guerre. Elle imagine l'aviation sanitaire et conçoit avec un ingénieur le 1^{er} prototype d'avion-ambulance. Convaincue de l'importance de l'aviation sanitaire elle milite en sa faveur et donne des conférences à travers le monde.

En 1939, elle fonde un centre de convalescence pour les aviateurs blessés nommé "Le Repos des ailes" à Sainte-Alvère en Dordogne. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Marie Marvingt, infirmière de l'air, invente un nouveau type de suture chirurgicale qui minimise les risques d'infections.

Jusqu'à un âge très avancé, elle reste sportive, continue à piloter et passe un brevet de pilote d'hélicoptère à 85 ans !

Sans retraite ni famille, cette femme d'exception meurt en 1963 dans le dénuement et un relatif et étonnant oubli. A ce jour, Marie Marvingt, officier de la Légion d'Honneur, demeure la femme la plus décorée de l'histoire de France (34 médailles et décorations).

Sources INA – « Marie Marvingt La fiancée du danger » - « Marie Marvingt, la 1^{ère} "sportswoman" du monde »

■ MÉDAILLE

Pierre Ducros décoré

Très investi dans la vie associative et citoyenne mauriacoise depuis de nombreuses années, Pierre Ducros a reçu début septembre les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Lors de cette cérémonie, Madame le Maire a souligné les qualités humaines de cet enfant du pays qui consacre "avec énergie et passion" sa vie aux autres, tant dans sa profession d'enseignant qu'à travers son rôle très actif au sein de la Protection Civile Mauriacoise dont il est à l'origine et du corps des Sapeurs Pompiers du Cantal.



Pierre Ducros aux côtés de Laurent Buchaillat, Préfet du Cantal ; de Philippe Benguigui, Président National de l'association Zakhor pour la mémoire et d'Edwige Zanchi, Maire de Mauriac

■ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La 2^e session en actions

Installés depuis le début de l'année, les 11 membres du 2^e Conseil Municipal des Jeunes de Mauriac (CMJM) se réunissent une fois par mois en commissions thématiques et une fois par trimestre en séance plénière.

Journée d'intégration



En avril dernier, le groupe a bénéficié d'une journée d'intégration à Aurillac. Les jeunes ont tout d'abord été accueillis à l'Hôtel du Département où les attendait Bruno Faure, le président du Conseil Départemental du Cantal. Lors de ce temps d'échanges, il leur a présenté le rôle

de cette collectivité territoriale, ses compétences, ses actions... et il a répondu aux questions des jeunes citoyens.

Cette journée d'intégration ayant pour objectif de permettre aux jeunes conseillers de mieux se connaître, s'est poursuivie dans la convivialité par un déjeuner pris en commun puis par les très attendues parties de bowling et de laser game.



Première action

Les membres du CMJM ont choisi de travailler sur l'organisation d'une **séance de cinéma en plein-air**.

Celle-ci s'est déroulée le 16 juillet, au Puy Saint-Mary avec la projection du film "Les Bodin's en Thaïlande".

Une soirée d'été conviviale et familiale, avec le concours du Secours Catholique qui proposait un stand avec boissons et friandises.



+ d'infos

Service Citoyenneté - Vie Associative
04 71 68 36 21

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Malgré des effectifs en légère baisse, Mauriac compte 861 élèves, de la maternelle au lycée.

- ▶ Groupe scolaire Jules Ferry : **173 élèves**
- ▶ École maternelle et primaire Notre-Dame : **45 élèves**
- ▶ Collège du Méridien : **248 élèves**
- ▶ Collège privé Notre-Dame : **63 élèves**
- ▶ Lycée d'enseignement général et technologique : **206 élèves**
- ▶ IME Les Escloses : **48 élèves**
- ▶ Maison Familiale Rurale : **78 élèves**



TOUR DE FRANCE FEMMES 24/07

Ferveur populaire autour du Tour

La journée du 24 juillet fut sportive et festive à Mauriac ! La météo, un poil capricieuse, n'a pas entaché ce bel événement, le public massé sur la ligne d'arrivée en témoigne ! Petits et grands, locaux et touristes ont su profiter des animations proposées tout au long de l'après-midi, dont le tant attendu passage de la caravane, avant d'acclamer les coureuses.

L'étape mauriacoise du TDF* 2023 s'est clôturée par un moment de convivialité en présence de Marion Rousse, directrice du Tour de TDF et de Christian Prudhomme, directeur du TDF**.

* Tour de France Femmes

** Tour de France



Arrivée de la 2^{ème} étape du TDF* Avenue du Commandant Gabon

En place !



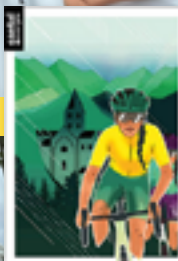
Passage de la ligne d'arrivée en draineuse par les enfants du centre de loisirs



Distribution de cadeaux sur le stand de l'Office de Tourisme



© J.M. PEYRAL



Avec les supporters de Dilyxine Miermont, la locale de l'étape



En présence de nombreux élus sur la ligne d'arrivée



Passage de la caravane



Direct de France Télévisions



Remise du maillot à la vainqueur d'étape Liane Lippert par Mme le Maire



Réception d'après course en présence de Marion Rousse, Christian Prudhomme et Bruno Faure, président du Conseil Départemental du Cantal, partenaire de la ville de Mauriac pour l'accueil de cette épreuve

É SOUS LES PROJECTEURS

FESTIVAL RÉGION DES LUMIÈRES DU 22/07 AU 12/08



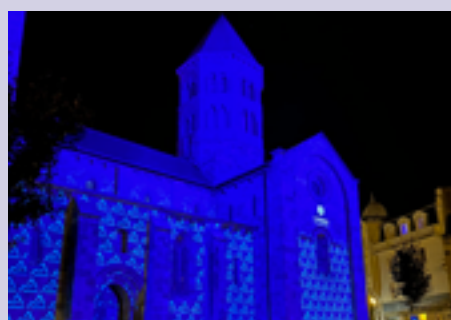
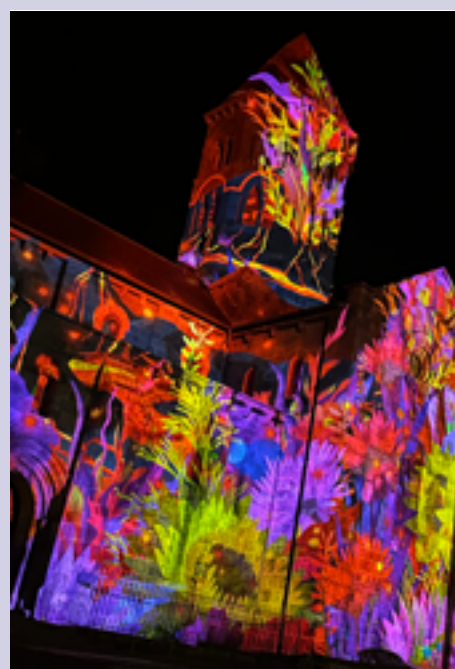
Pendant 3 semaines, tous les soirs à la tombée de la nuit, la basilique Notre-Dame-des-Miracles s'est parée de ses plus belles couleurs grâce au spectacle son et lumière offert par la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Festival Région des Lumières 2023.

De la légende de Théodechilde aux schémas d'astronomie en hommage à l'Abbé Chappe d'Auteroche né à Mauriac, en passant par les peintures de Rosa Bonheur et des séquences "nature" ou historique sur la résistance au barrage de l'Aigle... les tableaux créés par les **Allumeurs de Rêves** ont parfaitement mis en valeur les origines de la ville et les richesses du territoire.

+ de 6 000 spectateurs sont venus profiter du spectacle



Soirée de lancement le 22 juillet en présence de Bruno Faure, conseiller régional, délégué spécial au territoire de l'Auvergne



JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE >>>

RETOUR EN IMAGES

L'EXPOSITION ESTIVALE

DU 03/07 AU 31/08

Trois univers se sont côtoyés l'été dernier au musée, rue Emile Delalo, à travers l'exposition "*De la petite reine à l'art brut*".

AUTOUR DU TOUR

En marge du passage du Tour de France Femmes à Mauriac, la Ville de Mauriac a présenté une **rétrospective photos** autour de 3 illustres coureurs professionnels locaux, **Louis Bergaud** (7 participations au Tour de France), **Maurice Lampre** (3 participations au Tour de France), **René Serre** (professionnel dans l'équipe Mercier avec Poulidor). Plusieurs objets issus de la collection privée de Lily Bergaud, dont l'un des vélos avec lequel il a participé au Tour de France, étaient également exposés.



On y trouvait aussi, une **biographie en images** de **Marie Marvingt**, femme audacieuse née à Aurillac qui a défié le Tour de France Hommes en 1908 et des **peintures de Dominique Pendao**, dont deux ont été créées spécialement pour l'arrivée du Tour de France Femmes à Mauriac.



Les visiteurs ont pu aussi découvrir les œuvres d'art brut de **PEPE DOÑATE**,

Cet artiste est né en Espagne en 1949. Il participe à des expositions collectives en Espagne et en France depuis 1999. Cérès Franco, célèbre galeriste brésilienne écrivait : "*Pepe Doñate est un artiste qui vient d'ailleurs. De très loin, dans le temps et dans l'espace. On le surprend griffonnant sur des surfaces rugueuses, des cerfs, des bisons, des taureaux, des chevaux, ou autres spécimens de la faune si bien représentée par ses mains magiciennes. Pepe Doñate est un sorcier*"



FIL ROUGE



Cette année encore, les anciennes prisons accueillent une série de cartons réalisés par **PIERROT CASSAN**, cet artiste peintre mauriacois, autodidacte, au regard aiguisé, a pendant plus de 40 ans illustré par ses peintures sur carton la vie quotidienne de Mauriac.

ANIMATIONS

... ET EN CHIFFRES

FÊTE NATIONALE

14/07

Le désormais traditionnel défilé a précédé le dépôt de gerbes et la remise de médailles et de diplômes pour acte de bravoure et dévouement aux pompiers lors de la cérémonie officielle du 14 juillet. Cette journée de fête nationale s'est clôturée par le magnifique feu d'artifice tiré sur le plan d'eau de Val Saint-Jean.



Près de **120 000 €**

consacrés en 2023 à l'animation de la Ville

► Fêtes traditionnelles

Fête Notre-Dame	1 573 € (sono)
Foire de la Saint-Mary	4 200 €
Festivités du 14 juillet	9 730 € dont 7 500 € pour le feu d'artifice
Fête de la Pompe	10 135 €
Animations de Noël	3 909 € dont 3 200 € pour le carrousel

► Spectacles musicaux

Hibernarock	4 431 € (sono)
Fête de la Musique	1 706 €
Concert basilique	918 €

► Théâtre

Champ Libre	1 411 €
Pièce /Alboflède	1 494 €

► Sport/Associations

Forum des Associations	2 137 € (traiteur)
Cantal Tour Sport / CD15	1 260 €
Octobre Rose	282 €

► Jeunesse

Cinéma en plein air organisé par le CMJM	1 674 €
Woopzy Parc/ASLJ	11 328 €

► Événements exceptionnels

Festival Région des Lumières	3 659 € (manutention, traiteur)
Tour de France Femmes	59 571 €

>>> **Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de ces manifestations et qui ont permis leur bon déroulement et leur succès !**

ANIMATIONS

FÊTE DE LA POMPE

06/08

La 2^e Fête de la Pompe confirme le succès de cette manifestation lancée l'an dernier autour de cette spécialité gastronomique et ses déclinaisons. RDV le dimanche 4 août 2024 pour la 3^e édition qui s'annonce d'ores et déjà des plus festives et gourmandes !

©J.-M. PEYRAL



CANTAL TOUR SPORT

18/07

Très belle étape mauriacoise du Cantal Tout Sport été 2023 : 25 activités proposées et plus de 400 participants sur le site de Val Saint-Jean.



FORUM DES ASSOCIATIONS

09/09



CHAMP LIBRE !

13/08



EN AVANT-PREMIÈRE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE RUES D'AURILLAC.

Débarqué sur la place Pompidou avec leur camping-car customisé "façon Johnny", le duo déjanté Five Foot Fingers a mis le feu avec son spectacle Johnny Forever, le Rock'n Road Tour. Un large parterre de fans (ou non) de Johnny a savouré le talent de Jean-Phil et Bruno, l'humour, le second degré lors de ce show. Prêts à tout pour faire renaître leur idole, le duo a conquis le public. Un vrai bon moment de détente !

Sportives, de loisirs, culturelles ou caritatives, 47 associations ont répondu présentes au forum des associations 2023 qui s'est tenu pour la 1^{re} fois sur la journée et a été délocalisé au gymnase pour cause de fortes chaleurs. En plus des stands habituels, les visiteurs ont pu profiter de plusieurs initiations et démonstrations.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

16 ET 17/09

Près de 250 personnes au rendez-vous de la 40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine ayant pour thèmes le "patrimoine vivant" et le "patrimoine du sport".

Plusieurs visites inédites, dont celle de la ferme Du-fayet à la Roussilhe, du monastère, de la chapelle du Puy Saint-Mary, étaient offertes au public.

Merci à Lino Di Giorgio, professeur de danse pour sa magnifique performance sur le parvis de la chapelle et à Julien Gaucher qui a proposé une dégustation de bières d'abbaye à cette occasion.



Chères Mauriacaises, Chers Mauriacois,

Notre belle cité a été placée au cours de la saison d'été sous le signe du cyclisme et marquée par le succès du Tour de France Femmes qui a fait étape à Mauriac. Votre municipalité s'est mobilisée pour que cet événement populaire soit un succès et il fut complet, un beau moment sportif partagé, une affiche superbe, de longs passages télévisuels flatteurs avec l'aide et la participation de nos clubs cyclistes mauriacois. Le Tour de France Hommes passera aux portes de Mauriac l'an prochain, et les bénéfiques en terme d'image pour notre ville devront être mis à profit au service de son développement qui doit rester une priorité absolue.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée grâce au sérieux de l'équipe pédagogique et du personnel non enseignant de l'école Jules Ferry. Ce fut aussi l'heure du regroupement pédagogique de l'ensemble scolaire Notre-Dame, une étape importante. D'une manière globale on constate une baisse préoccupante du nombre des apprenants sur presque tous nos établissements malgré leurs bons résultats et des menaces ou des fermetures de classes. La question de la baisse démographique n'a été pour l'instant que freinée dans quelques lieux du Cantal mais jamais encore résolue.

La présence du Conseil Départemental à Mauriac pour les sessions d'accueils d'actifs a marqué la volonté de tous vos élus et de toutes les collectivités de combattre dans l'unité, pour attirer de nouvelles populations et de nouvelles familles. La démographie n'est pas une constante et chaque projet ou chaque action menée par votre municipalité doit prendre en compte cette priorité vitale.

Nos projets continuent avec le souci de maintenir une fiscalité stable dans un contexte extrêmement tendu qui touche les familles, les entreprises et les collectivités : baisse réelle du niveau de vie, augmentation des taux d'intérêts, du coût des fluides, des matériaux et des énergies...

A ces freins s'ajoute, car Mauriac n'est pas une "île" protégée du monde, un contexte international préoccupant, et un contexte national dans lequel la violence s'installe comme notre Maire l'a rappelé lors d'une brève et émouvante cérémonie. L'école de la République doit demeurer un sanctuaire de paix pour les élèves et les enseignants.

Qu'il me soit permis de saluer ici et au nom de tous vos élus, le travail et l'engagement des agents de notre commune. La ville de Mauriac est un employeur important avec environ 50 agents permanents, et plus d'une trentaine de saisonniers. Regardons avec bienveillance tout ce qu'ils font, tout ce qui fonctionne chaque jour et qui rend la vie des Mauriacois et des autres plus simple. Aidons-les et respectons-les par des gestes citoyens pour que notre ville soit plus propre et plus accueillante.

Bien à vous.

Au nom du groupe de la majorité
Cyrille ROLLIN

Mauriacaises, Mauriacois,

Nous voilà à mi-mandat, très peu de promesses électorales ont été tenues.

La place de la Poste et le square Cassin sont des projets engagés par l'ancienne municipalité.

Nous regrettons encore et toujours le manque de communication au sein de cette équipe. Nous voudrions bien travailler de manière constructive, mais cela nous est impossible car nous sommes associés à aucun projet. Tout ce qui engage les finances de la commune est pris par délibération du maire donc sans vote du conseil.

Nous ne pouvons donc que vous informer une fois les décisions prises en notre absence.

Nous déplorons à nouveau la fermeture des jeux pour les enfants au Val St Jean, normes de sécurité non respectées et les jeux toujours pas installés boulevard Charles de Gaulle, faute de faire appel à une entreprise spécialisée. Nous sommes une des très rare commune à ne pas avoir de jeux pour les enfants.

On se demande quelle ligne directive suit cette équipe par rapport au programme de campagne.

Plusieurs habitants, (y compris les propriétaires de résidence secondaire) ont constaté le manque d'entretien de la voirie autant dans le centre ville que dans les lotissements.

Les lieux dits sont les grands oubliés de la municipalité : aucun entretien des routes (affaissement, nids de poules) ce qui rend la circulation dangereuse. Aucune information sur les panneaux d'affichage. **On se souvient de leur existence qu'au moment des élections !!!!.**

Le lac du Val St Jean laissé à l'abandon va-t-il être rebaptisé **ETANG**. Espérons que dans ces conditions nous pourrions conserver le complexe touristique du Val St-Jean surtout au vu des résultats négatifs de 2022 (-153 000 e).

L'avenir de MAURIAC semble bien mal engagé, la " **belle endormie**" ne sait toujours pas réveillée.

Nous sommes toujours à votre écoute pour faire remonter vos besoins et attentes, nous vous souhaitons de passer une bonne fin d'année.



Le groupe d'opposition

**Alain DELASSAT, Andrée BROUSSE, Mireille LEOTY,
Stéphanie SERIEIX, Gérard VIOLLE**

■ Le top des publications Facebook (de juillet à septembre)

Retrouvez toute l'actualité de la ville de Mauriac sur la page facebook officielle @villedemauriac. Si cela n'est pas déjà fait, rejoignez la communauté... likez !



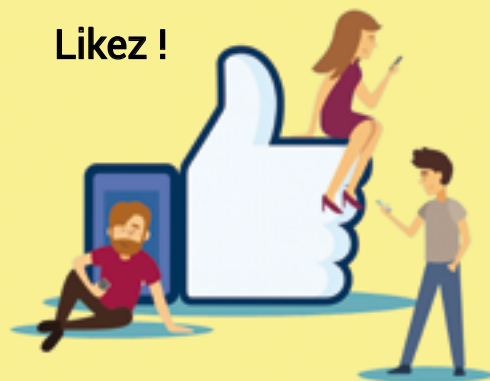
la plus "likée" = 226  ou 



la plus "partagée" = 116 



Commentez ! Partagez !

Likez !



Ensemble, continuons à faire grandir la communauté !

@villedemauriac

- Cette page est un espace d'échanges... n'hésitez à déposer **vos commentaires** en lien avec les sujets traités dans les publications.
- Partagez aussi vos "belles photos" et n'oubliez pas le hashtag #jaimemauriac  

■ Ils affichent les couleurs de la Ville

Les associations

Nouvelles tenues pour le Football Club Ally-Mauriac (FACM)



Les particuliers sur leur voiture



Les commerces mauriacois

Vu sur la vitrine d'un restaurant



>>> Associations, commerçants, particuliers... **affichez les couleurs de la ville et envoyez-nous vos photos** afin de figurer dans cette rubrique !

 d'infos

Communication / Cabinet du Maire
04 71 68 36 24

■ Session d'Accueil d'Actifs dans le Cantal

3 jours pour changer de vie

L'édition 2023 s'est déroulée en Pays de Mauriac les 11, 12 et 13 octobre derniers.

Une quinzaine de porteurs de projets avait répondu à l'invitation du Conseil Départemental et a été accueillie en mairie pour la première séquence de la session par Madame le Maire, Bruno Faure, Président du Conseil Départemental du Cantal, Jean-Pierre Soulier, Président de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, Maryse Bonnet, adjointe au Maire de Mauriac déléguée au commerce, Marie-Hélène Chastre et Olivier Roche, Vice-présidents de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, respectivement Maire de Drugeac et Jaleyrac.



Cette année, les 3/4 des participants présentaient un projet dans le domaine agricole. Côté provenance, le groupe comptait des personnes originaires de toute la France mais aussi une venue d'Allemagne et un professionnel actuellement installé au Liechtenstein.

Après avoir travaillé en ateliers pour présenter leurs projets, les participants ont pu profiter d'une découverte guidée du territoire en se rendant, entre autres, à la cascade de Salins et au barrage de l'Aigle. Ils sont également allés à la rencontre d'acteurs locaux et de professionnels (commerçants, exploitants agricoles...) pour leur permettre de tisser les réseaux indispensables pour une installation réussie dans le Cantal.

■ DEVINETTE



La fenaïson en Auvergne

Quel artiste a peint ce tableau ?

Réponse :

+ Indices

- ▶ pages 10 et 17
- ▶ www.mauriac.fr



Pour tenter de gagner
un **cadeau aux couleurs de Mauriac**,
remplissez le présent coupon
et retournez-le à :

Mairie - 20, place Georges Pompidou - 15200 MAURIAC.



Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : / / / /

Mail :@.....



MAURIAC



ACAMV

NOËL À MAURIAC

MARCHÉ DE NOËL - CARROUSEL -
DÉAMBULATIONS - CHORALE - QUIZ -
TOMBOLA - PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL...

• DU 10 AU 31/12 •

PROGRAMME DÉTAILLÉ DISPONIBLE
À L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MAURIAC
ET SUR WWW.MAURIAC.FR